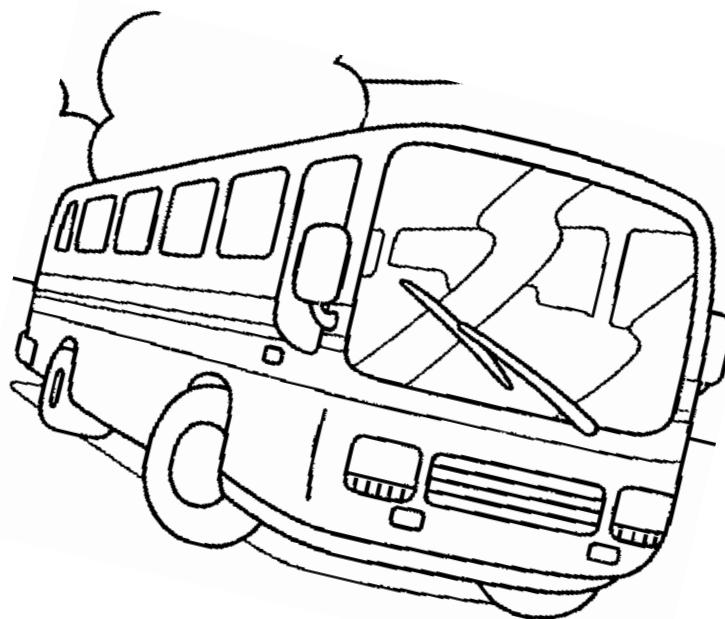


Régie des Transports Scolaires de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

**Rapport annuel d'activité 2020**



Sommaire

- 1) *Statuts et dispositions générales de la Régie des transports*
- 2) *Les temps forts 2020 et chiffres clefs*
- 3) *Missions de la Régie des Transports*
- 4) *Les bases tarifaires*
- 5) *L'organisation et le fonctionnement*
- 6) *Les moyens humains et matériels*
- 7) *Les principaux résultats*
- 8) *Les perspectives*

## **1) Statuts et dispositions générales de la Régie des Transports**

Cette Régie dotée de la seule autonomie financière chargée de la gestion de transports publics routiers de personnes a pour objet d'assurer la gestion du service public industriel et commercial des transports publics non urbains réguliers, occasionnels, et à la demande du territoire de l'Intercom et notamment le service des transports scolaires.

## **2) Les temps forts 2020 et chiffres clefs**

### **A) La crise sanitaire et ses conséquences**

La crise sanitaire du covid-19 a eu un impact significatif sur l'activité économique de la Régie des Transports d'une part, pour les services de transports scolaires qui ont été suspendus par la fermeture des écoles, des collèges et des lycées du 16 mars au 11 mai 2020 et d'autre part, pour les déplacements occasionnels des associations sportives, comités des fêtes, centres de loisirs etc... qui pour la plupart de ces sorties n'ont pu avoir lieu sans même être reportées et ce, jusqu'à la fin de l'année 2020.

Ainsi, les pertes financières dans le cadre du contrat d'exploitation avec la région Normandie représentent un montant de **92 391.21 € pour les circuits scolaires suspendus et non-réalisés**. L'arrêt des transports occasionnels a engendré une perte de recettes de l'ordre de **120 000 €**.

En concertation avec la Région Normandie et en sa qualité d'AO2, la lutte contre la propagation du virus covid-19 a conduit la Régie à mettre en œuvre des consignes strictes dès la reprise des lignes de transport scolaire avec le port du masque obligatoire dès l'âge de 11 ans, la distanciation physique, la mise à disposition de solution hydro alcoolique, l'ouverture des portes avant dans les cars, la désinfection ainsi qu'un dispositif de protection du poste de conduite du car.

Durant cette crise sanitaire inédite, la Régie des Transports Scolaires a continué à supporter au titre de son contrat avec la Région Normandie des besoins de trésorerie à court terme (charges salariales) et des charges incompressibles qui s'élèvent à la somme de **27 829.93 €**. Cette estimation a été réalisée sur la base du seul coût horaire de conduite figurant au contrat d'exploitation CE-18001 de la Régie des Transports, auquel il faut ajouter les charges courantes d'entretien des véhicules. Bien que ces charges courantes d'entretien des véhicules incombent à la Régie des Transports, le surcoût engendré par la désinfection quotidienne des véhicules en exploitation est estimé à hauteur de **26 768.63 €**.

Afin de combler pour tout ou partie cette perte financière, des demandes de compensation financière par période ont été faites auprès de la Région Normandie, au même titre que celles qui ont été attribuées aux entreprises normandes en difficulté.

### **B) Les points positifs**

→ Suite au confinement lié à la crise sanitaire, la Région Normandie n'a pas appliqué la hausse tarifaire programmée en juin sur l'abonnement scolaire 2020 et qui devait harmoniser la grille tarifaire en Normandie. Les tarifs 2019 ont donc été maintenus.

→ Poursuite pour la deuxième année consécutive des inscriptions en ligne sur le site internet de la Région et suivi de la correction des dossiers.

### **C) Les chiffres clefs 2020 de la Régie des Transports**

**14 lignes** de transports scolaires réalisées chaque jour

**418 élèves** transportés quotidiennement (11,4 % des élèves du territoire de l'Intercom)

**199 867 kms** parcourus (ensemble de la flotte)  
**63 916 litres** consommés (Gasoil)

Compte tenu de la crise sanitaire, il est à noter une forte baisse des kilomètres parcourus soit **125 133 kms** de moins par rapport à l'année 2019 et par conséquent une baisse du nombre de litres de gasoil consommés soit **30 084 litres** de moins par rapport à l'année 2019.



### **3) Missions de la Régie des Transports**

La Régie, dans le cadre de la gestion de ce service, a notamment les missions suivantes :

#### **• Exécution de services réguliers de transport public routier de personnes**

- Le transport des élèves dans le cadre des circuits de transports scolaires organisés par l'Intercom Bernay Terres de Normandie et financés par la région Normandie (contrat d'exploitation CE 18001) ;  
*Territoires d'intervention, ceux des Communautés de Communes historiques de Broglie et de Beaumont le Roger.*
- Le transport des élèves dans le cadre d'activités scolaires et périscolaires des établissements scolaires du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie et des territoires extérieurs ;
- Le transport des élèves dans le cadre d'activités parascolaires des établissements scolaires du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie et des territoires extérieurs :
  - Classes découvertes, Classes vertes ou de mer
  - Les déplacements des élèves adhérant à l'UNSS.

#### **• Exécution de services occasionnels de transport public routier de personnes**

- Les déplacements des associations sportives, éducatives et culturelles des collèges du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie ;
- Les déplacements des établissements scolaires, des communes, des comités des fêtes, des comités d'entreprise et des diverses associations du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie ;
- Les déplacements des communes, des comités des fêtes, des associations et des établissements scolaires extérieurs au territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie ;
- Les déplacements demandés par les collectivités territoriales, EPCI, syndicats et autres établissements publics ;
- Les déplacements des centres de loisirs et associations de parents d'élèves du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie et hors territoire ;
- Les déplacements pour les activités et les animations proposés par l'Intercom Bernay Terres de Normandie dans le cadre du CIAS.

- Exécution de services à la demande de transport public routier de personnes

#### 4) Les bases tarifaires

##### A) Formule de calcul du coût de revient

$$P^{\circ} = [(T \times Ch^{\circ}) + (Km \times Ck^{\circ}) + ((Km \times Cm^{\circ}) \times PG^{\circ})] \times (1 + F^{\circ}) + \text{Frais Annexes}$$

##### Décomposition de la formule de calcul

$P^{\circ}$	<i>Prix du transport</i>
Coût du conducteur ( $T \times Ch^{\circ}$ )	<i>Durée du transport x coût horaire moyen</i>
Coût du véhicule ( $Km \times Ck^{\circ} + ((Km \times Cm^{\circ}) \times PG^{\circ})$ )	<i>Coût variable en fonction du kilométrage parcouru comprenant les entretiens et réparations, le carburant, l'AD blue, les fluides et l'usure des pneumatiques</i>
	<i>Exemple : <math>PG^{\circ} = 1,62 \text{ €}</math> (<math>1,52 \text{ €}</math> (carburant TTC révisable mensuellement + <math>0,07 \text{ €}</math> (fluides et AD blue) + <math>0,03 \text{ €}</math> (pneumatiques))</i>
	<i><math>Ck^{\circ}</math> Coût moyen de roulage (entretien /réparation hors Carburant et fluides), valeur révisable annuellement</i>
	<i>date de la délibération</i>
	<i><math>Cm^{\circ}</math> consommation moyenne pour 100 Kms</i>
Coût journalier ( $1 + F^{\circ}$ )	<i>Coût comprenant le financement et le renouvellement du véhicule, les assurances, les contrôles techniques et charges de structure et de gestion</i>
	<i>Exemple : <math>F^{\circ}</math> ce coût se trouve pondéré selon la distance parcourue en raison des tranches kilométriques définies +de 0 à 50 kms, de 51 à 100 kms et au-delà de 100 kms</i>
Frais annexes	<i>Péage, pont, parking, repas et hébergement du conducteur</i>

##### B) Critères d'application des tarifs

Les activités de la Régie de Transports sont exclusivement réservées aux : (par ordre de priorité)

- I. Les besoins de déplacement des établissements scolaires, centres de loisirs communaux situés sur le territoire de l'Intercom et aux services de l'Intercom Bernay Terres de Normandie (action éducative, sportive et culturelle) et du CIAS.

- II. Les besoins de déplacement des communes, comités des fêtes, collectivités territoriales ou établissements publics, comités d'entreprise et diverses associations situés sur le territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.
- III. Selon les disponibilités du planning, les besoins de réaliser des déplacements selon les mêmes critères de sélection à des entités extérieures et limitrophes au territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

## 5) L'organisation et le fonctionnement

### A) La Régie se décompose en deux établissements :

- **Un établissement principal** où sont conservés les documents administratifs et de contrôle, dénommé : Régie des Transports Scolaires - Pôle de Broglie, lieu-dit « Beauvais », 27270 Broglie.
- **Un établissement secondaire**, dépôt, dénommé : Régie des Transports Scolaires – Pôle de Beaumont le Roger, ZI les Coutures, 27170 Beaumontel

### B) Fonctionnement administratif de la régie

La régie est administrée par un Conseil d'exploitation, son Président et un Directeur, sous l'autorité du Président de la Communauté de Communes « Intercom Bernay Terres de Normandie » et du Conseil communautaire.

### C) Composition du Conseil d'exploitation

L'organe délibérant de la Régie dotée de la seule autonomie financière est constitué par un Conseil d'exploitation.

Le Conseil d'exploitation de la régie est **composé au titre des représentants du Conseil Communautaire par l'ensemble des membres désignés par le Président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie qui composent la commission Mobilité et Transports.**

## 6) Les moyens humains et matériels

### A) le personnel

- Directeur de la Régie des Transports : Mr LESAGE Hervé (ETP 10 %)
- Adjointe budget et planning : Mme DESFRICHES Lydie (ETP 50 %)
- Assistantes administratives : Mmes HASPELAGH Catherine et JARDIN Aurore (ETP 15 % chacune)
- 9 conducteurs de car à temps plein dont un départ à la retraite au 1<sup>er</sup> juillet 2020
- 2 conducteurs de car remplaçants à temps partiel (10/35<sup>ème</sup> et 4/35<sup>ème</sup>)

### C) les véhicules

### Véhicules en exploitation

Immatriculation	Date de 1 <sup>ère</sup> immatriculation	Marque	Nombre de places	Norme pollution
<b>AJ 602 CT</b>	30/12/2009	BOVA	59	EURO 5
<b>AJ 698 CT</b>	30/12/2009	BOVA	63	EURO 5
<b>BJ 132 XF</b>	07/03/2011	BOVA	59	EURO 5
<b>BH 862 YT</b>	17/02/2011	BOVA	61	EURO 5
<b>BL 677 BH</b>	28/03/2011	BOVA	61	EURO 5
<b>BJ 107 XF</b>	07/03/2011	BOVA	59	EURO 5
<b>BV 379 NN</b>	04/01/2005	BOVA	63	EURO 3
<b>BX 750 BT</b>	28/10/2011	BOVA	61	EURO 5
<b>DN 611 PQ</b>	28/01/2015	VDL (BOVA)	57	EURO 6
<b>AE 257 LJ</b>	30/10/2009	IVECO	26	EURO 5
<b>EV 776 HC (minibus)</b>	10/04/2017	RENAULT	9	EURO 6

### Véhicules réformés (à vendre)

Immatriculation	Date de 1 <sup>ère</sup> immatriculation	Marque	Nombre de places	Norme pollution
EQ 668 KZ 27	06/07/2001	BOVA	57	EURO 2
DM 229 YV	25/03/2002	BOVA	53	EURO 3
BZ 119 EQ	17/12/2004	SCANIA	57	EURO 3

## 7) Les principaux résultats financiers

Le budget annexe de la Régie des Transports se présente sous la forme de montants hors taxes compte tenu que la Régie des Transports est assujettie à la TVA.

### COMPARATIF BUDGETAIRE

Chapitre	Année 2020	Année 2019
<b>Recettes d'exploitation</b>		
Excédent d'exploitation reporté	153 615.83 €	168 020.90 €
<b>Dépenses d'investissement</b>		
Déficit d'investissement reporté	8 568.20 €	109 251.54 €

Chapitre	Année 2020	Année 2019
<b>Principales recettes d'exploitation 2020</b>		
Activités périscolaires, extrascolaires et locations diverses	<b>84 135.32 €</b>	248 668.03 €
Contrat d'exploitation avec la Région Normandie	<b>333 009.49 €</b>	411 916.03 €

Chapitre	Année 2020	Année 2019
<b>Principales dépenses d'exploitation 2020</b>		
Carburants	72 816.83 €	118 632.60 €
Assurances	9 403.34 €	18 559.38 €
Entretien matériel roulant	51 009.66 €	69 010.79 €
Dotations aux amortissements	133 078.23 €	148 431.80 €
Charges de personnel	351 801.27 €	332 900.64 €

## 8) Les perspectives

- Poursuite de l'exploitation des lignes scolaires actuelles et renouvellement du contrat d'exploitation avec la Région Normandie ;
- Poursuite des activités conjointes avec les services de l'Intercom et du CIAS ;
- Redéfinition des activités dans le cadre des compétences communautaires ;
- Réévaluation des coûts de fonctionnement et analyse financière ;
- Etablissement d'un programme d'investissement pluriannuel pour l'amortissement et le renouvellement de la flotte de véhicules.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066413-20210923-160\_2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2021

Affichage : 30/09/2021